



Immunoglobuline (humaine)

Protégez-vous ainsi que votre enfant. En vous faisant immuniser à temps, vous et votre enfant pouvez vous protéger durant votre vie d'un grand nombre de maladies. Dans les 50 dernières années l'immunisation a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure.

Qu'est-ce que l'immunoglobuline?

L'immunoglobuline assure une protection immédiate et à court terme contre l'hépatite A et la rougeole chez les personnes vulnérables. L'immunoglobuline peut prévenir l'infection ou réduire la gravité de la maladie.

L'immunoglobuline contient une importante quantité d'anticorps extraits du sang de donneurs humains. Les anticorps sont des protéines produites par le système immunitaire pour lutter contre les germes comme les virus et les bactéries.

L'immunoglobuline est plus efficace si on l'administre dès que possible après l'exposition aux virus.

L'hépatite A et la rougeole ont chacune une limite de temps différente permettant à l'immunoglobuline de prévenir ou de réduire la gravité de ces maladies.

Qui devrait recevoir de l'immunoglobuline?

Si vous ou votre enfant avez été exposé à l'hépatite A ou à la rougeole, on pourrait vous conseiller de recevoir de l'immunoglobuline. Pour des renseignements, communiquez avec votre médecin, une infirmière praticienne ou une infirmière de la santé publique.

Qui ne devrait pas recevoir d'immunoglobuline?

- Toute personne qui a eu une réaction allergique constituant un danger de mort à la suite de l'injection d'une dose antérieure d'immunoglobuline ou qui souffre d'allergies graves à un de ses composants.
- Toute personne ayant un trouble médical nommé déficit isolé en immunoglobuline A.

Consultez une infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou un médecin si vous avez été vacciné contre la rougeole, les oreillons, la rubéole ou la varicelle dans les 14 derniers jours.

L'immunoglobuline est-elle sûre?

Oui, l'immunoglobuline est un produit sanguin humain des plus sûrs. La Société canadienne du sang effectue des tests sur tous les dons de sang. Depuis que ces tests sont réalisés aucune maladie transmissible par le sang, comme le VIH ou l'hépatite B, n'a été signalée chez les personnes recevant de l'immunoglobuline.

Quelles sont les réactions possibles après l'administration d'immunoglobuline?

Les réactions courantes à l'immunoglobuline peuvent inclure de la douleur et de la sensibilité musculaire au point d'injection. Certaines personnes peuvent aussi ressentir une fièvre légère et une sensation générale de malaise pouvant durer de 1 à 2 jours.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 20 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une injection à cause de la possibilité rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 911 ou le numéro d'appel des secours locaux. Une telle réaction peut être traitée et se produire dans moins d'un cas sur un million de personnes à qui on administre ce produit.

À qui devez-vous signaler toute réaction?

- Signalez dès que possible toute réaction imprévue ou indésirable à votre infirmière de la santé la publique, à votre infirmière praticienne ou à votre médecin.

Consultez une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes en ce qui concerne votre réaction ou la réaction de votre enfant à une immunisation.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour une maladie pouvant être liée à l'immunisation.

Que contient le produit?

GamaSTAN® S/D contient de 15 à 18 % d'immunoglobuline (humaine) comme ingrédient actif et de la glycine. Il ne contient pas d'agent de conservation.

Votre dossier d'immunisation sera consigné dans un système informatisé connu sous le nom de Saskatchewan Immunization Management Systems (SIMS). Les renseignements contenus dans les SIMS peuvent être utilisés pour :

- *gérer les dossiers d'immunisation;*
- *vous aviser s'il est nécessaire pour vous ou vos enfants d'être vaccinés;*
- *évaluer l'efficacité des vaccins pour prévenir les maladies évitables par la vaccination*

Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé dans le but de fournir des services de santé publique, de faciliter le diagnostic et le traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination.

Pour en savoir plus, communiquez avec :

*Vos Services de santé publique locaux,
votre médecin, votre infirmière praticienne
OU la ligne Info-Santé au 1-877-800-0002.*

Références : Guide canadien d'immunisation, 7^e édition (2006); Monographie de produit (2012).